

COTISATIONS (ANNUELLE)

Séniors et Vétérans	Juniors -18	Cadets -15	Minimes -13	Benjamins -11	Poussins -9
Naissance avant le 01.01.2001	Naissance 01.01.01 au 31.12.03	Naissance 01.01.04 au 31.12.05	Naissance 01.01.06 au 31.12.07	Naissance 01.01.08 au 31.12.09	Naissance après le 01.01.10
Licence Promotionnelle (pour le loisir)					
114 €	124 €	124 €	124 €	124 € (*)	124 € (*)
Licence Traditionnelle (pour la compétition)					
159 € <small>32,00€</small>	159 € <small>16,30€</small>	155 € <small>16,30€</small>	155 € <small>16,30€</small>	132 € (*) <small>14,00€</small>	132 € (*) <small>14,00€</small>
X€ Supplément de l'adhérent si participation au critérium fédéral					

(*) **Séance « primaires »** : 40 € supplémentaire pour une 3^{ème} séance
Réduction famille : 3^{ème} inscrit -20%, 4^{ème} -30%, à partir du 5^{ème} inscrit -50%
 (sur la licence la moins chère)

Séance libre en famille ou entre amis : le dimanche de 9h30 à 11h30
 Cotisation par famille : 1^{ère} pers licenciée obligatoire, 50 € pour la 2^{ème} personne
 25 € par personne supplémentaire (concerne uniquement cette séance).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Président** : Dominique Le Vexier - 06 15 70 74 34
- **Vice-Président** : Pascal Boyer - 07 70 02 49 19
- **Trésorier** : Alain Le Gourierec
- **Secrétaire** : Jacqueline Boismartel
- **Membres** : Jean-Pierre Soullisse, Joël Houssais, Pascal Delourmel, Didier Bailliet, Pascal Bouchard, Jocelyne Boyer, Didier Herbreteau, Claudine Legeard, Stéphane Feutren, Stéphanie Le Gourierec, Pierre Tessier, Philippe Meneust, Régis Heuguet, Steven Valais



EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR

(affiché à la salle) :

- Une assurance de base est incluse dans la licence. Des options facultatives peuvent être prises par les adhérents, à consulter sur le site de la fédération : www.fft.com
- L'accès de la salle n'est autorisé qu'aux adhérents disposant d'une licence promotionnelle ou compétition du club USV tennis de table pour la saison en cours, et bénéficiant ainsi de l'assurance FFTT.
- Les chaussures de sport sont obligatoires pour pénétrer dans la salle (il est indispensable de changer de chaussures avant de jouer).
- Pour l'activité «loisir», la clé ne pourra être confiée que sous la responsabilité et avec la présence d'un adulte dans la salle.
- Pour les entraînements de l'école de jeunes, il est indispensable que les parents s'assurent de la présence du responsable du cours avant de laisser l'enfant à la salle ou préviennent les responsables en cas d'absence prévue.
- En cas d'indisponibilité lors d'une compétition, le joueur (ou ses parents) doit prévenir les dirigeants au plus vite. Dans le cas contraire, le joueur sera redevable de l'amende infligée au



TENNIS DE TABLE SAISON 2018/2019

- **Ecole de jeunes**
(Filles et Garçons de 6 à 18 ans)
- **Adultes**
- **Loisirs**
- **Compétitions**



- Les entraînements sont assurés par :
Frédéric LEBRETON, l'éducateur sportif Breveté d'Etat BE1 du club aidé de bénévoles diplômés ou en formation.
- LIEU : SALLE SPECIFIQUE DE LA CHALOTAIS - 35770 VERN SUR SEICHE
- Retrouvez toutes les infos, tous les résultats sur le site Internet du club : <http://usverntt.free.fr>

**REPRISE DES ENTRAINEMENTS
LUNDI 10 SEPTEMBRE 2018**

RENSEIGNEMENTS

- Frédéric Lebreton
Educateur sportif : 07.71.01.45.59
- Dominique Le Vexier
Président USV Tennis de Table : 06.15.70.74.34
- Union Sportive Vern : 02 99 00 44 87
- Par courriel : usverntt@free.fr

ENTRAINEMENTS HORAIRES 2018/2019

REPRISE DES ENTRAINEMENTS pour tous
LE LUNDI 10 SEPTEMBRE 2018

	9h30	11h30	13h30	14h	30	15h	30	16h	30	17h	30	18h	30	19h	30	20h	30	21h	30	22h	30	
Lundi	Séance libre + Loisirs 10h - 11h30													Séance libre D4 à D2 + Loisirs 19h00								
Mardi								Poussins - Benjamins 16h00-17h30		(créneau en attente reçu à la rentrée)						Séance libre hors Championnat domicile 20h00						
Mercredi								Min-Cadets Champ jeunes ou loisir 13h30 - 15h00	Séance individualisée Elites 15h00 - 17h00	Séance jeunes (participation champ jeunes & seniors) 17h00 - 19h00						Séance libre D4 à D2 + Loisirs 19h00						
Jeudi								Poussins - Benjamins 16h00-17h30	séance individualisée Elites 17h30-19h00		séa dirigée seniors 19h-20h					Séance libre D1 à R3 20h00						
Vendredi								Poussins - Benjamins 16h00-17h30	Min-Cad Champ jeunes ou loisir 17h30 - 18h45	Séance N1-R3 18h45 - 20h00						Séance libre hors Championnat domicile 20h00						
Samedi								Championnat Jeunes		Championnat Adultes National						Championnat Adultes Départemental						
Dimanche	séance libre en famille ou entre amis 9h30 - 11h30							Championnat Adultes Régional														

Séance « primaires » : 40 € supplémentaire pour une 3^{ème} séance

ECOLE DES JEUNES



A partir de 6 ans, l'Ecole des Jeunes permet aux jeunes pongistes de s'initier ou se perfectionner à la pratique du tennis de table. Que ce soit dans un but de compétition ou simplement de loisir, l'ensemble des créneaux horaires proposés permet à chacun.e d'intégrer des séances adaptées à son niveau et à son âge.

En licence compétition, le joueur ou la joueuse peut intégrer une équipe en participant au Championnat jeunes -6 équipes la saison passée- et participer en compétition individuelle Critérium Fédéral (cf option tableau cotisation) -une vingtaine de jeunes engagée la saison passée-.

En licence loisir, les jeunes peuvent participer au Circuit des Jeunes pour découvrir la compétition de façon ludique.

Les différentes compétitions se déroulent le samedi

LOISIRS

Les séances **Loisirs-Adultes** permettent de pratiquer le tennis de table en compagnie de nombreux autres joueurs ou joueuses dans une ambiance conviviale avec pour simple but le loisir et l'amusement.

- lundi de 10h à 11h30 et de 19h00 à 21h30 : séance libre
- mercredi de 19h00 à 22h30 : séance libre
- dimanche matin de 9h30 à 11h30 : en famille ou entre amis.

Il est aussi possible pour les adhérents adultes de venir jouer à la salle en dehors des heures de matchs, d'entraînements et d'utilisation par les écoles primaires ou le collège (ces heures pouvant être variables, n'hésitez pas à vous renseigner). La clé de la salle est à prendre sur Vern (sur présentation de la licence) chez :

- Didier Bailliet - tél. 02.99.00.43.90
- Régis Heuguet - tél. 07.87.36.18.07
- Stéphane Feutren - tél. 07.85.74.35.69



COMPETITION

Quel que soit votre niveau, une équipe vous conviendra pour pratiquer le tennis de table en **compétition** : le mardi ou vendredi ou samedi soir pour le niveau Départemental, le dimanche après-midi pour le niveau Régional et le samedi soir pour le niveau National.

Cette saison, le club présente 14 équipes se répartissant en championnat National 1, Régional 3, Pré-régional et à tous les niveaux départementaux (D1 à D4).

Les séances d'entraînement :

- lundi de 10h à 11h30 et de 19h00 à 22h30 : libre
- mardi de 20h00 à 22h30 : libre (si pas de championnat à domicile)
- mercredi soir de 19h00 à 22h30 : libre
- jeudi soir de 19h00 à 20h00 : encadrée par notre entraîneur
- jeudi soir de 20h00 à 22h30 : libre
- vendredi soir de 18h45 à 20h00 : N1 & R3 encadrée par notre entraîneur
- vendredi soir de 20h00 à 22h30 : libre (si pas de championnat à domicile)